

GREFFE  
DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE LISIEUX

30/07/2012

49 RUE DE PARIS -CS 34664 14104 LISIEUX CEDEX  
INTERNET WWW.INFOGREFFE.FR  
3617 INFOGREFFE

PLYSOROL INTERNATIONAL (SAS)  
108, route d'Orbec  
14100 LISIEUX

REFERENCES :

No DE ROLE : 2012 003014  
DEMANDEUR : SELARL FHB  
REPRESENTANT :  
DEFENDEUR : PLYSOROL INTERNATIONAL (SAS)  
REPRESENTANT :  
OBJET : REQUETE  
Ordonnance du JC cas divers

VEUILLEZ TROUVER CI-JOINT L'ORDONNANCE RENDUE PAR  
MONSIEUR LE JUGE COMMISSAIRE, CONFORMEMENT AUX TEXTES ACTUELLEMENT  
EN VIGUEUR.

POUR INFORMATION, JE VOUS DONNE CONNAISSANCE DES TERMES  
DE L'ARTICLE R 621.21 DU CODE DE COMMERCE

" LES ORDONNANCES DU JUGE COMMISSAIRE SONT IMMEDIATEMENT DEPOSEES AU  
GREFFE ET NOTIFIEES PAR LE GREFFIER AUX MANDATAIRES DE JUSTICE, AUX PARTIES  
ET LE CAS ECHEANT, AUX PERSONNES DESIGNEES DANS L'ORDONNANCE, PAR LRAR. SUR  
SA DEMANDE, CES ORDONNANCES SONT COMMUNIQUEES AU PROCUREUR DE LA  
REPUBLIQUE.

ELLES PEUVENT FAIRE L'OBJET DE RECOURS DANS LES DIX JOURS DE LA  
NOTIFICATION PAR DECLARATION AU GREFFE FAITE CONTRE RECEPISSE OU  
ADRESSEE PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC DEMANDE D'AVIS DE RECEPTION  
AU GREFFE.

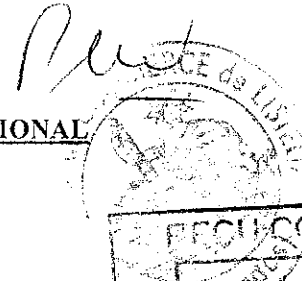
JE VOUS PRIE DE ME CROIRE.

VOTRE BIEN DEVOUE.

LE GREFFIER



D/2012/2648  
le 30/07/2012

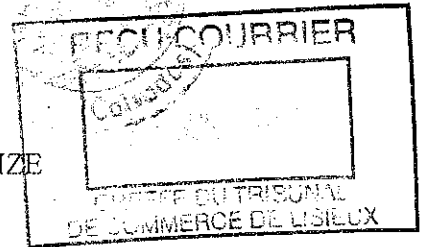


**PROCEDURE DE REDRESSEMENT : PLYSOROL INTERNATIONAL**

Jugement du Tribunal de Commerce de Lisieux du 7 juin 2012

Juge Commissaire : Monsieur Jack MARGUERIE  
Juge Commissaire suppléant : Monsieur Jean-Michel DIEUZY  
Administrateur Judiciaire : SELARL FHB - Maître Emmanuel HESS  
Mandataires Judiciaires : Maître Bernard BEUZÉBOC et Maître Alain LIZE

Greffe n° 1407



**REQUETE AFIN DE DESIGNATION D'UN EXPERT**

A Monsieur le Juge Commissaire

**LA SOUSSIGNEE,**

**SELARL FHB**

Administrateurs Judiciaires Associés

*prise en la personne de Maître Emmanuel HESS*

demeurant à 80, rue Nungesser et Coli - ZAC Le Long Buisson N°2 - 27930 Guichainville,

**A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER**

Que par jugement en date du 7 juin 2012, le Tribunal de Commerce de Lisieux a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société :

**SAS PLYSOROL INTERNATIONAL**

- SAS au capital de 1 000 000 €
- Siège Social : 108, route d'Orbec - 14100 LISIEUX
- RCS : LISIEUX 528 615 206 – 2010 B 352
- Etablissements secondaires :
  - 67 avenue Thevenet – 51530 EPERNAY
  - ZI 2 allée des Justices – 85200 FONTENAY LE COMTE
- Activité : Fabrication et vente de bois déroulés tranchés contreplaqués
- Salariés à l'ouverture de la procédure : 276
- Chiffre d'affaires au 31/12/2011 (exercice clos) : 15 105 406 €

Que la société PLYSOROL INTERNATIONAL a été créée le 26 novembre 2010 et a pour activité la fabrication et vente de bois déroulés tranchés contreplaqués ;

Que dans son jugement d'ouverture de redressement judiciaire de la société PLYSOROL INTERNATIONAL en date du 7 juin 2012, le Tribunal de Commerce de Lisieux a demandé à l'Administrateur Judiciaire d'établir un rapport sur la situation des filiales gabonaises ;

Que dans un rapport en date du 12 juillet 2012, le soussigné a fait état des renseignements qu'il avait pu obtenir notamment de la part de Monsieur Ghassan BITAR ;

Qu'il reste toutefois un certain nombre de zones d'ombres afférentes à la situation des filiales africaines de PLYSOROL INTERNATIONAL à savoir POGAB et LEROY GABON et également quant aux changements de titulaire des droits d'exploitation en forêt qui étaient détenus par la société LEROY GABON lors de la cession du contrôle de cette société à PLYSOROL INTERNATIONAL ;

Que dans le cadre de l'appel d'offre de reprise en vue d'un plan de cession qui va être lancé, de même que pour éclairer utilement le Tribunal lors de la prochaine audience du 6 septembre 2012, il y a urgence à lever ces zones d'ombre.

Que pour ce faire, dans son jugement du 26 juillet 2012, le Tribunal de Commerce a souhaité qu'une expertise soit ordonnée ;

Que le Cabinet d'expertise comptable BELLOT MULLENBACH & Associés – BMA, 11 Rue de Laborde – 75008 PARIS, notamment connu pour ses interventions dans le cadre des procédures collectives, serait en mesure de se rendre au Gabon pour effectuer ces travaux d'expertise dans le courant du mois d'août ;

C'est pourquoi la présente requête vous est adressée afin qu'il vous plaise,

Monsieur le Juge-Commissaire,

Bien vouloir :

**DESIGNER** le Cabinet BELLOT MULLENBACH & Associés, 11 Rue de Laborde – 75008 PARIS avec pour mission :

- de donner tous renseignements sur la situation comptable et financière des sociétés POGAB & LEROY GABON et toutes explications sur l'évolution de cette situation depuis leur cession à la société PLYSOROL INTERNATIONAL,
- de rechercher quel est l'actuel titulaire des droits d'exploitation de la forêt qui étaient détenus par la société LEROY GABON lors de la cession de cette société à la société PLYSOROL INTERNATIONAL et donner toutes explications et éclaircissements sur les circonstances et conditions d'un changement de titulaire
- de donner tous éclaircissements sur la situation juridique (notamment actionnariat) des sociétés POGAB & LEROY GABON.
- pour ce faire entrer au besoin en relation au besoin avec les autorités gabonaises en se prévalant de la présente mission,
- de répondre à toutes questions complémentaires qui pourraient être posées par le Juge-Commissaire, les mandataires judiciaires ou encore l'administrateur judiciaire,
- de déposer son rapport au plus tard le 31 août 2012
- de dire que les frais d'expertise seront réglés en frais prioritaires de procédure.

SOUS TOUTES RESERVES  
ET VOUS FEREZ JUSTICE

Présentée à Lisieux, le 27 juillet 2012

  
Emmanuel HESS

**PLYSOROL INTERNATIONAL**

**ORDONNANCE**

Nous, Jack MARGUERIE, Juge Commissaire, désigné par jugement du Tribunal de Commerce de Lisieux le 7 juin 2012 ouvrant la procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Société :

**SAS PLYSOROL INTERNATIONAL**

- SAS au capital de 1 000 000 €
- Siège Social : 108, route d'Orbec - 14100 LISIEUX
- RCS : LISIEUX 528 615 206 – 2010 B 352
- Etablissements secondaires :
  - 67 avenue Thevenet – 51530 EPERNAY
  - ZI 2 allée des Justices – 85200 FONTENAY LE COMTE
- Activité : Fabrication et vente de bois déroulés tranchés contreplaqués
- Salariés à l'ouverture de la procédure : 276
- Chiffre d'affaires au 31/12/2011 (exercice clos) : 15 105 406 €

Assisté du Greffier Maître Christophe HERAULT,

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés,

**DESIGNONS** le Cabinet BELLOT MULLENBACH & Associés, 11 Rue de Laborde – 75008 PARIS avec pour mission :

- de donner tous renseignements sur la situation comptable et financière des sociétés POGAB & LEROY GABON et toutes explications sur l'évolution de cette situation depuis leur cession à la société PLYSOROL INTERNATIONAL,
- de rechercher quel est l'actuel titulaire des droits d'exploitation de la forêt qui étaient détenus par la société LEROY GABON lors de la cession de cette société à la société PLYSOROL INTERNATIONAL et donner toutes explications et éclaircissements sur les circonstances et conditions d'un changement de titulaire
- de donner tous éclaircissements sur la situation juridique (notamment actionnariat) des sociétés POGAB & LEROY GABON.
- pour ce faire entrer au besoin en relation au besoin avec les autorités gabonaises en se prévalant de la présente mission,
- de répondre à toutes questions complémentaires qui pourraient être posées par le Juge-Commissaire, les mandataires judiciaires ou encore l'administrateur judiciaire,
- de déposer son rapport au plus tard le 31 août 2012
- de dire que les frais d'expertise seront réglés en frais prioritaires de procédure.

Ordonnance certifiée conforme par le Greffier  
de Commerce de Lisieux, soussigné :

Monsieur le Président MARGUERIE

**JUGE COMMISSAIRE**

LISIEUX, le 27 juillet 2012

